

et prouva qu'il avait en lui non seulement l'étoffe d'un écrivain, mais encore celle d'un orateur.

En 1860, il se faisait recevoir avocat et quittait, peu de temps après, la rédaction du *Pays* pour se consacrer exclusivement à sa profession. Son amour du travail, son activité, son esprit perspicace, fertile en expédients, sa parole vigoureuse et sa dialectique lui firent en peu de temps une belle clientèle. Il est malheureux qu'il ne se soit pas consacré exclusivement au barreau, au moins pendant plusieurs années; il y aurait trouvé la fortune et la renommée qu'il convoitait et ce joug salutaire des lois dont son esprit aventureux avait tant besoin. Mais tous les freins, toutes les contraintes répugnaient à ce caractère fougueux, à cet esprit indomptable.

Après un voyage en Europe, qu'il fit pour refaire sa santé sérieusement affectée, il voulut avoir un journal à lui, et fonda la *Presse*. Il était heureux; journaliste et avocat, il avait de quoi satisfaire son activité intellectuelle, son besoin d'agitation; il plaidait et il écrivait sans cesse, interrompant souvent un article de journal pour aller au palais continuer une enquête ou une plaidoirie. Pour conserver sa clientèle à laquelle il enlevait une trop grande partie de son temps, il forma une société avec M. Laurier.

En 1864, sir John Macdonald et sir Georges-Etienne Cartier, ne pouvant plus se maintenir au pouvoir, s'allièrent aux chefs anglais du parti libéral pour faire la Confédération. Ce coup d'Etat surprit le pays et jeta l'inquiétude dans le Bas-Canada; il y eut un moment où le parti conservateur menaça de se diviser: la *Minerve* elle-même hésita. Lanctot crut que l'occasion était bonne pour frapper un grand coup; il se fit habilement l'écho des craintes et des mécontentements que soulevait le projet ministériel, arbora le drapeau de l'union et invita la jeunesse canadienne, dans des